



## MAIRIE DE POMPONNE

Le Conseil Municipal a voté ce vendredi 2 avril 2021 la création d'un Comité Consultatif d'urbanisme (C.C.U.), présidé par le Maire et composé de huit conseillers municipaux et huit citoyens Pomponnais non élus, représentant les quatre quartiers de Pomponne ci-après désignés, soit 2 par quartier.

Ce Comité Consultatif d'urbanisme a pour rôle de donner son avis sur les projets de révision et de modification du P.L.U. de Pomponne ainsi que sur tout grand projet ou aménagement du territoire.

Les recommandations et les avis du C.C.U. permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire.

Les réunions sont organisées sur convocation du maire.

Si vous êtes intéressé(e)s pour jouer un rôle actif dans les futurs projets d'aménagement du territoire de Pomponne, nous vous invitons à retourner votre candidature motivée, soit en mairie soit par mail à [mairie@pomponne.org](mailto:mairie@pomponne.org) avant le **30 avril 2021**.

En cas de candidatures multiples, un tirage au sort sera organisé selon des modalités qui seront fixées en fonction de la situation sanitaire que nous connaissons.

Vous remerciant par avance pour votre participation.

Le Maire  
Arnaud BRUNET

---

### Comité Consultatif d'Urbanisme de Pomponne CANDIDATURE

Nom : ..... Prénom : .....

Age : ..... ans (majorité requise)

Adresse : .....

- Quartier La Pomponnette
- Quartier de la Gare/Coteaux/quais de Marne
- Quartier autour de la Rue de Paris
- Quartier des Cornouillers/ Luzancy /La Coudraie



.....



.....

Vos motivations :

.....  
.....

A remettre en mairie ou à envoyer par mail à [mairie@pomponne.org](mailto:mairie@pomponne.org) avant le **30 avril 2021**